

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Product 2-BE-fr

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: BE2020-0024-00-00 1-1

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0017068-0002

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	5
2.2. Type(s) de formulation	5
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	6
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	7
4.1. Description de l'utilisation	7
4.2. Description de l'utilisation	8
4.3. Description de l'utilisation	10
4.4. Description de l'utilisation	11
4.5. Description de l'utilisation	13
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	16
5.1. Consignes d'utilisation	16
5.2. Mesures de gestion des risques	16
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	16
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	17
6. AUTRES INFORMATIONS	18

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG gelb Korasit TT25P gelb
---------------------------------	---------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Kurt Obermeier GmbH
	Adresse	Berghäuser Straße 70 57319 Bad Berleburg Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2020-0024-00-00 1-1	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0017068-0002	
Date de l'autorisation	02/10/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	02/10/2025	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Kurt Obermeier GmbH
Adresse du fabricant	Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Ltd. Plot 306/3, II Phase GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection Corp Schwarzwaldallee 215 CH 4002 Basel Suisse

Substance active	Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products

Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 Hawthorn Road 64120-001 Kansas City MO États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,12004
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,0335
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Soluble concentrate (SL): meta-SPC 1 and meta-SPC 2; Any other liquid (AL): meta-SPC 3

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P261: Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P280: Porter des vêtements de protection.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection du visage.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment savon et eau.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.</p> <p>P361 + P364: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans élimination appropriée..</p> <p>P308+P313: IF exposed or concerned: Get medical advice/attention.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Traitement autoclave vide-pression par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Traitement autoclave vide-pression Description détaillée: Traitement autoclave vide-pression par les professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Classe d'emploi 1 : 0,9 kg/m ³ Classe d'emploi 2 : 1,85 kg/m ³ Classe d'emploi 3 : 2,9 kg/m ³ Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Classe d'emploi 1 : 0,5 à 1 % Classe d'emploi 2 : 1 à 2% Classe d'emploi 3 : 1,6 à 3% Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Classe d'emploi 1 : 0,5 à 1 %

Classe d'emploi 2 : 1 à 2%

Classe d'emploi 3 : 1,6 à 3% La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers les cuves de traitement pour l'imprégnation sous vide et sous pression sont automatisés par des lignes connectées.

Après le processus d'imprégnation sous vide et sous pression, la porte de la cuve de réception est ouverte et le bois traité est transféré, à l'aide de chariots élévateurs, vers une zone de stockage où il peut être placé pour sécher.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et

	du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage automatique Description détaillée: Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finitio... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve d'immersion ou le bac pour un trempage automatisé se fait de manière automatique par des lignes connectées. Pour le trempage automatisé, un opérateur descend le bois dans la cuve d'immersion ou transfère le bois dans un bac à l'aide d'un chariot élévateur à fourche. Le trempage automatisé est un processus automatisé. Après le traitement, le bois est sorti à l'aide du chariot élévateur. Le bois est ensuite transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés. Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien de la cuve d'immersion ou du bac de trempage.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Pulvérisation automatisée par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Pulvérisation automatisée Description détaillée: Pulvérisation automatisée en système fermé par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finitio...

	Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la chambre d'aspersion pour une aspersion automatisée se fait de manière automatique par des lignes connectées.

L'aspersion automatisée est un processus automatisé. Après la préservation du bois par aspersion automatisée, le bois traité est transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Trempage manuel par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finitio... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de trempage pour un trempage manuel sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées ou manuellement.

Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place, à la main, l'article en bois dans la cuve d'immersion. Il pousse ensuite, à l'aide d'un piquet, l'article en bois sous le produit de préservation du bois dans la cuve d'immersion et/ou utilise un balai pour appliquer le produit de préservation du bois sur l'article en bois (l'article se trouve toujours dans la cuve d'immersion lorsque le produit de préservation est appliqué sur le bois). L'opérateur sort ensuite manuellement l'article en bois de la cuve d'immersion et l'empile pour le faire sécher.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant le processus de trempage manuel.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Flow coating (submersion) par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves

	Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Flow coating (submersion) Description détaillée: Flow coating (submersion)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%.

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de réception pour l'application par aspersion (arrosage) sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées.

Pendant l'application par aspersion, le bois passe dans un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. Le dispositif est ouvert des deux côtés, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Le bois entre par la face avant et sort, une fois traité, en s'égouttant par la face arrière. Après le processus de submersion, le bois traité passe dans un canal de séchage, où les articles en bois sont séchés avec un courant d'air chaud.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection, des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout. Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

voir les instructions d'utilisation respectives et spécifiques fournies ci-dessus

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

Évitez le contact prolongé d'animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Informations générales : changer les vêtements contaminés et imprégnés. En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou ayant des crampes.

Après inhalation : déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. Apporter de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : après tout contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Après tout contact avec les yeux : rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Protection personnelle du secouriste : secouriste : pensez à votre propre protection !

Information pour le médecin : traitement : traiter de manière symptomatique.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Possibilité de réaction allergique cutanée. Cause de graves lésions oculaires.

Indication pour la nécessité d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial : aucune

Mesures de protection : n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Les pyréthroides et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation).

Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : prendre les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions environnementales : ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Empêchez la propagation sur une grande surface (par exemple, en installant des barrières de confinement ou des barrières anti-huile).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : nettoyer mécaniquement. Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels). Recueillir dans des récipients fermés et appropriés pour l'élimination.

Stabilité et réactivité :

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer les déchets conformément à la directive 2008/98/CE, couvrant les déchets et les déchets dangereux.

Consulter l'expert local en élimination des déchets pour connaître les modalités d'élimination des déchets.

La classification de la nomenclature des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément à la CEE, en particulier pour l'industrie et les procédés. Manipuler les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver/stocker uniquement dans le conteneur d'origine, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger les conteneurs contre les dommages.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les produits du BPF peuvent être livrés dans des conteneurs en vrac de 30 000 litres en acier inoxydable, de grade 304 ou supérieur, pour le transport par route.

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Eliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.